RIEUX

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2022





Concours photos



Fest-Noz



Les incroyables comestibles

Sommaire

- Le mot du Maire 03
- Conseil municipal 04//08
  2 Décembre 2021 04-08
- La vie à Rieux 09//14
- Jeunesse 15//17
- Médiathèque 18//20
- Associations 21//23
- L'agenda 24

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES :

Pompiers : **18**
SAMU : **15**
Police : **17**
Pharmacie de garde : **3237**

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE :

Tél. 02 99 91 90 69

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 9h00 - 12h00 • 13h30 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 • 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00-12h00

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Remerciements :

La délégation à la communication tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la création de ce bulletin municipal.

Bien entendu chaque association mais aussi tous les élus de Rieux pour leur travail et leur temps donné à la commune.

Ainsi que Christelle, Charlène, Valérie et Alexandra pour leurs travaux à la mairie, à la médiathèque et le service jeunesse.

L'imprimerie Armoricaine pour son travail.
Et chaque Rieuxoise et Rieuxois pour sa lecture.

Mais aussi un grand merci à Enric GUILLO, Jean-Pierre COLIN.

Directeur de la publication :
Thierry POULAIN

Commission de rédaction :
Vanina AVRIL, Magali LABBÉ, Stephanie LE NOUAIL, Alexandra MICHEL et Julien ROUXEL

Secrétariat :
Edith COUDE-POULAIN

Mise en page - Impression :
RIM Imprimerie
Parc d'activités de la Chaussée - 56220 Malansac

IMPRIM'VERT

Le mot du Maire



Rieuxoises, Rieuxois,

Alors que l'année 2021 s'achève laissant à chacun le souvenir d'une année singulière et riche en rebondissements, voilà 2022 qui arrive et nous promet d'être une année aussi abondante en émotions. 2022 sera une année importante sur le plan politique, social et sanitaire.

C'est avec un certain pincement au cœur que je commence ce mot. J'aurai tant aimé vous l'exprimer de vive voix, vous retrouver pour partager ensemble ce moment symbolique qui marque le passage vers la nouvelle année. Les vœux pour un Maire sont toujours (je l'imagine parce que ça fait 2 ans que j'attends ce moment !), un moment agréable qui nous permet d'échanger dans un cadre convivial, de prendre des nouvelles des uns et des autres et de faire un tour d'horizon des moments forts de l'année.

En 2021 à Rieux, achèvement des travaux du giratoire route de Saint-Dolay – Mise en place de cavurnes dans le cimetière pour répondre à une demande croissante de ce type de monument – Création du lotissement de la Chataigneraie, (5 lots ont été constitués) et tous sont déjà réservés et trois permis de construire ont d'ailleurs été déposés – Sécurisation du site de la Ferme du Couvent avec remise en état de la charpente, sablière, toiture, réfection de linteau et des joints de pierres à la chaux. Concernant l'avenir de ce site votre avis nous intéresse il suffit de remplir le document en annexe dans ce bulletin-Nous avons reçu le rapport du CAUE concernant la sécurisation de la traversée du bourg, afin d'appréhender la gestion de circulation des usagers - Aménagement du presbytère en logement d'urgence d'une part, et d'un bureau/cabinet d'autre part – Le parc informatique de la mairie et de l' ALSH a été changé, reste encore à équiper les autres services – Installation de l'application Intra-Muros dédiée à la population – Mise en place de la Mutuelle communale, les réunions publiques sont prévues en ce début d'année – Des travaux de voirie important ont été effectués cette année pour améliorer nos conditions de circulation - Nous avons eu la chance d'avoir 15 équipes aux Championnats du monde de pêche au feeder – La collectivité a aussi fait l'acquisition de terrains pour créer de la réserve foncière - et bien d'autres projets sont en cours.

Pour 2022 une étude devra être lancée suite au rapport du CAUE sur la sécurisation des 3 accès au centre bourg. Le site du château devrait retrouver une nouvelle attractivité, suite à des travaux de bucheronnage et débroussaillage et remise en valeur des sentiers. Afin d'obtenir des aides au plus près de la réalité, un recensement exact de la voirie communale va être réalisé. Un projet d'aménagement immobilier sera mis sur pied pour accueillir nos jeunes familles et nos moins jeunes. L'urbanisation de l'espace entre la Médiathèque et le domicile partagé devient une évidence et proposera aux nouveaux arrivants une proximité du centre-ville (écoles, commerces, mairie, poste) accessible à pied. Les travaux de voirie seront bien évidemment poursuivis pour améliorer notre maillage routier communal. Nous avons aussi d'autres projets dans les cartons, il faut juste laisser parfois les situations se décanter pour qu'ils aboutissent, nous aurons l'occasion d'y revenir plus tard.

Un point en particulier sur l'évolution croissante du nombre de construction sur Rieux. En effet l'année 2021 a vu une forte augmentation de permis de construire par rapport aux années passées et je ne peux que m'en réjouir. La commune va œuvrer dans ce sens et proposer de nouvelles offres d'installation. J'invite les propriétaires terriens de la commune à faire de même. Concernant les personnes désirant améliorer leur habitat je vous invite à vous déplacer à la maison de l'habitat à Redon, vérifier votre éligibilité aux aides qui peuvent vous être allouées pour l'amélioration énergétique de votre domicile. (Isolation, chauffage).

Concernant la pandémie de la Covid-19, je ne reviendrai pas sur cette période inédite qui s'avère être une épreuve collective et personnelle qui nous invite à plus d'humilité et de respect dans toutes les dimensions de notre société, écologique, sociale et démocratique.

La commune de Rieux est aussi connue et reconnue pour sa dynamique associative alors je remercie les présidents des associations, les bénévoles et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour entretenir cette vie locale tellement importante dans le bien vivre ensemble.

Rieux vit au rythme de celles et ceux qui la font vivre chaque jour, qui sont le cœur battant, dans leur diversité, de notre commune : ses habitants, ses artisans, ses commerçants, et ses agriculteurs. C'est vous tous qui donnez vie à notre commune et la rendez accueillante, active et solidaire ! D'ailleurs je proposerai une réunion d'informations et d'échanges au premier trimestre avec tous les acteurs économiques de notre commune.

Pour clore mon propos, tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, qui se sont installés sur notre commune et nous adressons nos plus sincères félicitations aux parents dont les enfants sont nés en 2021 et résidents à Rieux.

Et, à distance mais avec beaucoup de sincérité et de chaleur, je vous présente ainsi qu'à vos familles et vos proches, mes Meilleurs Vœux pour l'année 2022. Je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés de bonheurs partagés et de fraternité.

Enfin pour terminer sur une note optimiste de Voltaire : « Décidez d'être heureux parce que c'est bon pour la santé ».

Thierry POULAIN
Maire de Rieux

CONSEIL MUNICIPAL 2 Décembre 2021

1) DCM 2021–47 Convention de servitude avec Enedis

Considérant que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, la société ENEDIS doit faire passer les conducteurs aériens d'électricité au-dessus de la parcelle YE 0180, située au lieu-dit LE COURTIL sur une longueur totale d'environ 11 mètres.

Considérant la nécessité de constituer au profit de la société Enedis une servitude de conducteurs aériens d'électricité sur une longueur totale d'environ 11 mètres sur la parcelle YE 0180 ; Considérant que cette servitude est accordée à titre gratuit et conclue pour la durée des ouvrages ou de tous autres ouvrages qui pourraient leur être substitués,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- **D'approuver** la constitution d'une servitude de passage et d'accès de conducteurs aériens sur la parcelle YE 0180
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes se rapportant auxdites installations avec la société Enedis.

2) DCM 2021–48 Convention cadre avec le centre de gestion relative aux interventions facultatives

M. le Maire rappelle que les centres départementaux de gestions exercent des missions obligatoires et développent en complément des missions facultatives conformément aux dispositions des articles 22 à 26-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Certaines relèvent de la cotisation additionnelle, d'autres d'une facturation établie à l'heure d'intervention.

Concernant ces dernières et sur le volet fiscal, ces prestations facultatives sont exonérées de TVA si les collectivités concluent avec le centre départemental de gestion une convention de moyens. A cet effet, la conclusion de la convention de moyens s'accompagne d'une adhésion automatique au groupement de moyens constitué entre le centre départemental de gestion du Morbihan et les employeurs publics adhérents.

Cette convention de moyens serait conclue pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- **De conclure** avec le centre départemental de gestion du Morbihan, la convention de moyens relative aux services facultatifs proposés par ce dernier et d'adhérer ainsi automatiquement au groupement de moyens constitué entre le centre départemental de gestion et les employeurs publics adhérents.
- **D'autoriser** le maire à signer cette convention.

3) DCM 2021–49 Convention transports scolaires 2021-2022

Vu la présentation de la convention d'organisation et prise en charge des transports scolaires vers la piscine intercommunale de Redon.

Redon Agglomération organise le transport des élèves de la commune de Rieux vers la piscine communautaire de Redon.

Les conditions financières de participation de la commune de Rieux seront les suivantes : « Le montant de la prestation sera déterminé conformément au planning d'utilisation et sur la base du coût moyen obtenu par le montant global des factures acquittées et divisé par le nombre de déplacements annuels réellement effectués. »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- **Accepte** les conditions financières de la gestion du service du transport scolaire vers la piscine communautaire.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention d'organisation et prise en charge des transports scolaires vers la piscine intercommunale de Redon entre la commune de Rieux et Redon Agglomération.

Monsieur le Maire précise que le montant pour l'année 2020 s'est élevé à 2 100€ et que la mairie prend bien en charge le transport pour l'école publique et privée.

4) DCM 2021–50 Convention interventions musicales en milieu scolaire

Redon Agglomération assure par son conservatoire des interventions musicales en milieu scolaire, à raison de 3h00 maximum par semaine sur la commune de Rieux.

Pour l'année 2021/2022, le montant annualisé d'une heure hebdomadaire d'intervention s'élève à 2 259.94€, soit 1 129.97€ à la charge de la commune. Redon Agglomération prend en charge 50% du coût de cette prestation.

La commune de RIEUX bénéficiant de 3h hebdomadaires, le coût s'élèvera à 3 389.91€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **D'approuver** le programme d'interventions musicales en milieu scolaire par le Conservatoire de Redon, à raison de 3h00 par semaine.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'interventions musicales en milieu scolaire entre Redon Agglomération et la Commune de Rieux pour l'année scolaire 2021-2022.

5) DCM 2021–51 Convention de délégation de la compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines

La présente délibération a pour objet d'acter le principe de délégation de la compétence eaux pluviales de REDON Agglomération à la commune de RIEUX par le biais du conventionnement.

Objet et périmètre de la délégation

Eaux pluviales canalisées	Compétence	Exercie de compétence
Zones urbaines et à urbaniser rattachées géographiquement à la ville ("au bourg principal")	REDON Agglomération	Commune
Zones d'activités en agglomération et hors agglomération	REDON Agglomération	REDON Agglomération
VCIC en agglomération	REDON Agglomération	Commune
VCIC hors agglomération (réseaux canalisés et accessoires de réseau) hors zone urbaine et à urbaniser	Commune	Commune
VCIC hors agglomération (fossés, grilles, avaloirs, accodrains)	REDON Agglomération	REDON Agglomération
Zones hors agglomération sur voiries départementales	Département 35	Département 35
Autres zones	Commune	Commune

Considérant la nécessité d'encadrer les conditions de cette délégation, dans le cadre d'une convention, qui, notamment :

- **Précise** la durée de la délégation et ses modalités d'exécution ;
- **Définit** les objectifs à atteindre en matière de qualité du service rendu et de pérennité des infrastructures;

Sur ce rapport, le conseil municipal, après délibération,
Décide
(POUR : 17, CONTRE : 0 , ABSTENTION : 5)

- **D'approuver** la convention de délégation de la compétence eaux pluviales urbaines avec REDON Agglomération ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

6) DCM 2021–52 Convention relative à la mise en place d'un conseiller numérique

Vu l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales, 13 millions de Français ont des difficultés avec les usages numériques.

Pour les accompagner, l'Etat a lancé le plan de relance en faveur de l'inclusion et la médiation numérique.

L'Etat finance à ce titre la formation et le déploiement de 4 000 Conseillers Numériques. Dans le cadre de l'inclusion numérique, les 6 communes de Béganne, Rieux, Théhillac, Saint-Gorgon, Saint-Jean-La-Poterie et Allaire ont souhaité bénéficier de cette opportunité. Les activités du conseiller numérique sont réalisées gratuitement pour les usagers. Allouée sous forme de subvention, la prise en charge de l'Etat permet de rémunérer le conseiller à hauteur du SMIC pour une durée de deux ans. Pour une structure publique, la subvention totale s'élève à 50 000 € par poste, versée à la commune d'accueil, Allaire.

La structure d'accueil s'engage à mettre à sa disposition les moyens et équipements nécessaires à la réalisation de ses missions (ordinateur, téléphone portable, etc.).
Dans cette optique, une convention de gestion a été établie entre la commune d'Allaire et les 5 autres communes dont Rieux afin de déterminer les modalités pratiques et financières de leur collaboration.

Pour Rieux, le conseiller numérique sera présent à la médiathèque de Rieux deux fois par mois.
Le coût du conseiller numérique pour la commune de Rieux est estimé à 2 718.88€ sur 2 ans.

Le conseil municipal, après délibération,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- **d'approuver** la convention de gestion relative au conseiller numérique avec la commune d'Allaire;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les actes nécessaires.
- Les crédits seront prévus au Budget Primitif 2022 et suivants.

La mise en place du conseiller numérique suscite plusieurs questions :
Est-ce qu'il y a du monde ? pas trop mais en même temps il s'agit d'un service personnalisé en fonction des besoins des personnes. Néanmoins, de plus en plus de personnes s'inscrivent aux ateliers.

Rôle du conseiller numérique ? accompagner à l'utilisation d'Internet mais il doit aussi s'adapter aux demandes des utilisateurs.

La conseillère numérique a été recrutée par l'ensemble des communes ; elle s'appelle Sarah VALQUE PIRIOU et elle devra nous faire un rapport annuel de ces activités.

Elle vient 2 fois par mois à Rieux et se déplace aussi sur les autres communes.

7) DCM 2021–53 Marché de prestations globales de services avec le GROUPE SACPA : fourrière animale

Monsieur le Maire présente le conventionnement avec le groupe SACPA pour l'année 2022, reconductible 3 fois, pour la capture et la prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique, le transport des animaux vers le lieu de dépôt légal, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale 24h/24 et 7j/7. Le coût de cette prestation est de 2 507.22 € HT pour l'année.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prestations de service avec le groupe SACPA pour l'année 2022, suivant les conditions précitées. Monsieur le Maire précise que la mairie les a appelés plusieurs fois dans l'année ; essentiellement pour attraper des animaux vivants.

8) DCM 2021–54 Convention relative à la prise en charge des factures d'électricité du presbytère pour l'année 2021

Monsieur TORLAY fait part d'une correspondance de Monsieur Daniel PONDARD, membre de la paroisse, sollicitant le remboursement par la commune de Rieux des frais d'électricité supportés par la paroisse concernant l'ancien presbytère, bâtiment communal, situé Place de l'église pour l'année 2021.

En effet, depuis le début de l'année 2021 (délibération 2021-05), le bâtiment en question a été réaffecté comme suit :

- Un local pour les paroissiens,
- Un local pour une activité informatique,
- Un logement d'urgence ou d'accueil d'étudiants en médecine,
- Le garage continue de servir de stockage pour la commune.

Les dépenses d'électricité ont été importantes au moment des travaux. La demande de remboursement porte sur un montant de 866.39 € pour les factures d'électricité couvrant la période du 1er janvier 2021 au 20 Octobre 2021.

Une autre délibération sera nécessaire pour la prise en charge de la dernière facture et jusqu'à ce que le transfert du compteur EDF soit effectif.

Le conseil municipal, après délibération,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- **Le remboursement des frais d'électricité** à la paroisse d'ALLAIRE pour un montant de 866.39€
- **Ce remboursement sera mandaté à l'article 6718** « autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion » du budget 2021
- De procéder au transfert du compteur d'électricité à la commune de Rieux

9) DCM 2021–55 Décision modificative 1

Considérant la nécessité de procéder aux ajustements budgétaires de fin d'année et d'anticiper les restes à réaliser ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux ajustements budgétaires sur le budget communal 2021 :

MAIRIE DE RIEUX - COMMUNE DM 2021 Décision Modificative 1

Virement de crédits

FONCTIONNEMENT				
	Chapitre	Article	Montant	Commentaires
Dépenses	022	022	-8 200,00	Diminution charges imprévues pour alimenter compte 6817 provisions pour créances douteuses
	68	6817	8 200,00	Provisions pour créances douteuses
	67	6817	1 500,00	Ouverture article pour prise en charge des factures d'électricité du presbytère
	67	673	-1 500,00	Article réduit pour alimenter l'article 6718

Crédit supplémentaire

INVESTISSEMENT				
	Chapitre	Article	Montant	Commentaires
Dépenses	16	165	2 000,00	Cautions rendues au départ des locataires
	21	2113	2 200,00	Terrain de foot-Ajustement des dépenses
	21	2151	90 000,00	Voirie-Ajustement des dépenses
	23	2313	-35 500,00	Bâtiments-Ajustement des dépenses
Solde			58 700,00	

	Chapitre	Article	Montant	Commentaires
Recettes	13	1321	8 700,00	Dotation plan de relance cantine
	13	1323	50 000,00	Programme exceptionnel de subvention de la voirie
Solde			58 700,00	

Le conseil municipal, après délibération,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)
- D'approuver la présente décision modificative.

Au 1323, il s'agit d'une subvention exceptionnelle versée par le département aux communes de – 10 000 habitants pour la voirie.

10) DCM 2021–56 Liste des dépenses à imputer sur le compte 6232 Fêtes et cérémonie

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que Monsieur le Trésorier l'a invité à détailler, dans le cadre d'une délibération, les secteurs de dépenses imputées sur le compte 6232 Fêtes et cérémonies.

Il précise que le budget 2021 prévoit une somme de 15 000€ sur ce poste et invite l'assemblée à préciser les différents groupes de dépenses qui seront imputés sur le compte 6232.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

Que seront imputées sur le compte 6232 Fêtes et cérémonies les dépenses suivantes :

- Les dépenses liées aux festivités de la commune (Noël des agents et des enfants du personnel communal, alimentation et boissons, achat de coupes, coffrets cadeaux pour remerciements…)
- Les dépenses liées aux diverses cérémonies communales publiques (fleurs, gerbes, feu d'artifice, décorations, affiches, panneaux, arbustes, ...)
- Les dépenses liées aux animations de la médiathèque, ALSH, école.
- Les dépenses liées aux droits d'auteurs.

11) DCM 2021–57 Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses

La constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire et son champ d'application est précisé par l'article R. 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Par soucis de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le CGCT rend nécessaire les dotations aux provisions pour créances douteuses.

Il est d'ailleurs précisé qu'une provision doit être constituée par délibération de l'assemblée délibérante lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrécouvrabilité, estimé à partir d'informations communiquées par le comptable.

Le retard de paiement constitue un indicateur de dépréciation d'une créance, c'est pourquoi il est nécessaire de constater la dépréciation afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité.

La comptabilisation des dotations aux provisions des créances douteuses (ou dépréciations) repose sur des écritures semi-budgétaires (droit commun) par utilisation en dépense du compte 6817 (dotation aux provisions/dépréciations des actifs circulants).

A la demande de la trésorerie de Redon, le montant à provisionner est de 80% du montant total des recettes identifiées par la trésorerie comme difficilement recouvrables.

Cette provision pourra faire l'objet d'une reprise au compte 7817 (reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants) si la créance est éteinte ou admise en non-valeur, ou si la provision est devenue sans objet (recouvrement partiel ou en totalité) ou si le risque présenté est moindre. Cette reprise devra faire l'objet d'une délibération pour l'acter.

Enfin en cas de créances douteuses supplémentaires, il conviendra de délibérer pour mettre à jour le montant de la provision (comme pour les reprises).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **D'accepter** la création d'une provision pour créances douteuses
- **De fixer** le montant de la provision pour créances douteuses imputée au compte 6817 (dotation aux provisions/dépréciations des actifs circulants) à 8 132.96 € correspondant à diverses factures, notamment de cantine, non réglées
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette provision.
- Les crédits nécessaires sont prévus à la décision modificative n°1 du budget 2021.

12) DCM 2021–58 Convention relative au groupement de commande voirie

Un groupement de commandes est proposé en association avec les communes d'Allaire, Béganne, Saint Jean la Poterie, les Fougerêts et Saint-Vincent sur Oust pour la réalisation des travaux de voirie / programme 2022.

La constitution du groupement de commandes et son fonctionnement sont formalisés par une convention. La commune de Béganne assurera les fonctions de coordonnateur du groupement et procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de consultation selon les règles définies par le Code de la Commande Publique.

Chaque commune se charge de l'exécution technique et financière du marché signé dans le cadre du groupement, les factures étant émises au nom de chacune des collectivités qui règlent directement le titulaire du marché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- **d'approuver** l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale / programme 2022
- **d'approuver** la convention constitutive du groupement de commandes.
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les actes consécutifs à la présente délibération

13) DCM 2021–59 Dénomination d'un chemin rural

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues.

La dénomination des voies communales, chemins ruraux, est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Considérant les nouvelles constructions sur la parcelle YV 145

Plan ci-dessous :



Considérant que le chemin rural qui borde ces futures habitations ne porte pas de dénomination,

Considérant la nécessité d'attribuer une dénomination aux voies, chemins et lieux publics qui en sont dénués afin de faciliter le repérage au sein de la commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- **d'adopter** la dénomination suivante pour le chemin rural situé sur le plan ci-dessus :

Impasse de la Mandernette.

14) DCM 2021–60 Bail-Antenne relais téléphonique-Orange

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération 2020-07-05 Bail-Antenne relais téléphonique-Orange ayant pour objet la conclusion d'un bail avec Orange pour l'installation d'une antenne relais

Monsieur le Maire explique qu'en 2020, Orange souhaitait installer une antenne relais sur la parcelle YI 36, lieu-dit Domaine du Chêne vert et qu'un bail devait être conclu pour un montant de 1 500€ par an.

Néanmoins, par la suite, Orange a modifié son projet d'installation et le bail n'a pas été conclu.
Aujourd'hui, Orange revient vers la commune de Rieux pour installer l'antenne relais téléphonique à l'emplacement prévu initialement, à savoir au lieu-dit Domaine du Chêne vert, parcelle YI 36 mais avec un montant de loyer différent et supérieur (3 000€ net). C'est pourquoi il est nécessaire de redélibérer.

Le projet de bail, à conclure avec la société Orange, pour l'installation d'une antenne relais, est le suivant :
- Emplacement : Lieu-dit Domaine du Chêne Vert- parcelle cadastrée Section : YI 36
- Surface d'occupation : 92m²
- Durée du bail : 12 ans
- Loyer annuel = 3 000€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **autorise** Monsieur le Maire à signer le bail.

15) DCM 2021–61 Tarification exceptionnelle salle du Grénith-Année 2022

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération 2019-04-02 approuvant les tarifs de la location de la salle du GRENITH

Alexandra MICHEL et Gaël DELAUNAY, membres de l'association Durétie, ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote.

Considérant les difficultés d'organisation de manifestation pendant l'année 2021 en raison de la crise sanitaire ;

Considérant la réduction appliquée à l'association Durétie pour l'année 2021 sur la facture de la location de la salle du Grénith pour l'été 2021, correspondant à 70% du montant total,

Il est proposé, pour l'année 2022, d'appliquer une réduction du tarif de location de cette salle pour les associations Rieuxoises, de 70% (Sauf l'association Durétie).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 19 , CONTRE : 0 , ABSTENTION :1)

- **D'approuver** la réduction appliquée en 2021 sur le montant de la location de la salle du Grénith pour l'association Durétie.
- **D'approuver** la baisse de 70% des tarifs de la salle socioculturelle pour l'année 2022 pour les association Rieuxoises (sauf l'association Durétie) dans le cadre de l'organisation de manifestations.

16) DCM 2021–62 Adoption du principe de la Délégation de Service Public du Camping municipal

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,
Il est proposé au Conseil Municipal d'engager une procédure de délégation de Service Public pour la gestion du camping et du port.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- **d'approuver** le principe de délégation de service public du camping et du port.

17) DCM 2021-63 Avenant à la convention de mise à disposition du service d'instruction des autorisations d'urbanisme de Redon Agglomération jusqu'au 31 Décembre 2022

La présente délibération a pour objet d'approuver la prorogation de la convention de mise à disposition du service instruction des autorisations d'urbanisme jusqu'au 31 décembre 2022 et de valider l'avenant n°2 à ladite convention.

Vu l'avis favorable de la commission Habitat, Mobilité, Accueil des gens du voyage et urbanisme opérationnel du 25 novembre 2021 ;

Vu l'application de l'article 62 de la loi ELAN relatif à la dématérialisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme applicable au 1er janvier 2022 ;

Vu le décret n° 2018-954 du 5 novembre 2018 relatif au report d'échéance de saisine par voie électronique des demandes d'autorisation d'urbanisme au 1er janvier 2022 ;

Il est proposé de proroger la convention dans sa forme actuelle pour une période d'un an.

Sur ce rapport, après en avoir délibéré, le conseil municipal
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- **D'approuver** la prorogation de la convention de mise à disposition du service instruction des autorisations d'urbanisme jusqu'au 31 décembre 2022 et de valider l'avenant n°2 à la convention ;
- **D'autoriser** le Maire à signer l'avenant à la convention de mise à disposition du service instruction des autorisations d'urbanisme avec les dispositions présentées ci-dessus.

Nouveaux employés




Le 18 Novembre, lors d'une soirée où le pass sanitaire était demandé, ont été présentés par M. le Maire devant leurs collègues ainsi que les élus du conseil municipal, les nouveaux employés arrivés en 2021 : Alexandre BLAIN, responsable de la cantine, qui vous a déjà été présenté lors d'un précédent bulletin municipal, Sébastien MORICE responsable des services techniques et Sabrina LETURQUE, Directrice Générale des Services (DGS).

Sébastien MORICE est arrivé le 1er Décembre, il a le permis poids lourd/super-lourd, l'habilitation électrique et le CACES, il peut conduire une mini-pelle, une grosse-pelle et un tracto-pelle…

Sébastien a commencé sa carrière comme chauffeur routier pendant 10 ans, puis dans les travaux publics d'abord pour la SADER à Sérent comme conducteur d'engin puis responsable d'une équipe de 5 personnes qui travaillaient dans le forage de lignes à hautes tensions à la Chapelle-Achard. Sébastien a ensuite intégré les services techniques des communes de la Chapelle-Caro puis de Pleucadeuc avant d'arriver à Rieux. Il a apprécié l'accueil de ses collègues et des élus, il apprécie la gestion d'équipe et la présence régulière de René, son élu référent.

Sabrina LETURQUE est originaire de Laon dans l'Aisne, elle est titulaire d'une maîtrise de l'administration économique et sociale et d'un DESS gestion et administration des collectivités territoriales à Lille. Son premier poste a été à la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Aisne où elle était responsable du service droit administratif (contrôle des structures et mise en place du droit de paiement unique) pendant 4 ans.

Sabrina a ensuite été, pendant 5 ans, secrétaire générale du lycée agricole de Tarbes où elle s'occupait de l'administratif et de la logistique. Son premier poste de DGS a été dans la commune de Vézénobres pendant 3 ans, ensuite elle a été contrôleuse de gestion à la préfecture de Versailles pendant 3 ans puis responsable du service administratif et technique à la mairie de Saint Saturnin et responsable du service population, citoyenneté et sécurité à la mairie d'Issoire. Sabrina s'est dite bien accueilli par les élus et agents, elle trouve qu'il y a une bonne dynamique, une envie de bien faire. Elle se sent bien en Bretagne et souhaite rester le plus longtemps possible.

Annulation des fêtes de fin et de début d'année

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons annulé en responsabilité les festivités de fin et de début d'année (Téléthon, Noël des employés, marché de Noël, Vœux du Maire et rencontre avec les nouveaux arrivants). Malgré une grande motivation de faire revivre la commune, nous avons été dans l'obligation de procéder à ces annulations dû au contexte sanitaire. Pour le marché de Noël, nous avons prévenu la vingtaine d'artisans/commerçants, dès que la décision fut prise, pour qu'ils trouvent un moyen de repli. On espère, l'année prochaine, enfin pouvoir organiser ces festivités.

Repas des aînés

Le repas des ainés a été organisé cette année le 14 Novembre à la salle du Grénith. Ce repas était attendu depuis 2 ans, l'année dernière en raison de la crise sanitaire, il n'avait pas eu lieu.
Tous les Rieuxois de 70 ans et plus ainsi que leurs conjoints ont été invités, 195 se sont inscrits et ont partagé ce repas dans les conditions presque normales en respectant les gestes sanitaires. Ce repas a été animé par un musicien de la commune M. BRIAND. Ce moment a été apprécié et a permis à nos ainés de se retrouver pour chanter, danser et partager des souvenirs. L'ambiance conviviale était au rendez-vous.

Le repas avait été préparé par le restaurant le Prieuré et servi par les membres du CCAS et du Conseil Municipal. Le repas des ainés fait partie des instants privilégiés, pour la municipalité.

Avant les festivités, comme c'est la coutume les nouveaux invités nés en 1950 et 1951 qui étaient présents ainsi que la doyenne Jeanne ROUXEL 92 ans et le doyen Fernand MARQUER, 88 ans ont été mis à l'honneur, par Thierry POULAIN, Maire et Conseil Départemental.

Une pensée a été adressée aux personnes qui ne pouvaient pas être présentes pour des raisons de santé.
Photo : la doyenne Jeanne ROUXEL 92 ans et le doyen Fernand MARQUER, 88 ans ainsi que les aînés nés en 1950 et 1951 – en second plan les membres du CCAS.

Les personnes qui n'ont pas pu y participer pour des raisons médicales et âgés de plus de 85 ans ont reçu un colis offert par le CCAS. Les Rieuxois dans les EPHAD d'Allaire, de St Jacut, de Redon (les Charmilles, les Mariniers) et au Domicile Partagé de Rieux ont aussi reçu un colis.



Depuis 1er Janvier 2022, deux mutuelles communales pour les Rieuxois

Pour proposer aux Rieuxois, une mutuelle à des tarifs préférentiels, Marie-Claire BONHOMME, Adjointe aux affaires sociales, a démarché plusieurs mutuelles. Leurs propositions ont été présentées en CCAS, 2 mutuelles de proximité ont été choisies.
Le vendredi 10 Décembre, le maire Thierry POULAIN a signé en mairie les deux conventions, d'une part avec Nathalie CHEVAL représentant MBA Mutuelle (agence de Redon) et d'autre part avec Victoria GUENANTIN représentant Groupama (agence d'Allaire).

Ces 2 mutuelles ont proposé une réunion aux Rieuxois afin d'informer les personnes intéressées. Aussi, elles tiendront des permanences, en mairie.

GROUPAMA a programmé sa réunion publique le vendredi 14 Janvier à 18 h à la salle d'activités du centre social et MBA le jeudi 20 Janvier à 15 h à la salle d'activités du centre social.

Permanences :
- Nathalie CHEVAL de MBA Mutuelle (agence de Redon) tiendra une permanence les 1er et 3eme vendredi de chaque mois à la mairie de 13 h 30 à 17 h. **Contact : nathalie.cheval@mbamutuelle.com**
- Victoria GUENANTIN de Groupama (agence d'Allaire) tiendra le 1er et le 3eme jeudi de chaque mois une permanence à la mairie de 14 h à 16 h 30.
  Contact : victoria.guenantin@groupama-loire-bretagne.fr

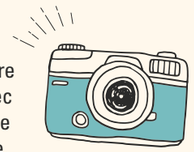
Pour tous renseignements contacter la mairie de Rieux : contact@mairiederieux.fr
Site internet : www.rieux-morbihan.fr
Tél. 02 99 91 90 69

Mutuelle à tarifs préférenciels



Concours photos

En ce début d'année et jusqu'au 31 Mai, nous souhaitons organiser un concours photos. Une photo devra être envoyée par participant, elle devra être prise à Rieux et envoyée sur la boîte mail : **contact@mairiederieux.fr** avec vos noms et prénoms. La photo qui recueillera le plus de suffrages fera la une du prochain agenda, la deuxième fera la une du prochain bulletin. Toutes les photos seront exposées pendant au moins un mois à la médiathèque.



Consultation sur le devenir de la Ferme du Couvent

Les bâtiments de la Ferme du Couvent marquent l'entrée du bourg lorsque nous venons de la RD 114 dos à Redon, et une longue perspective lorsque nous descendons la rue des Trinitaires. Nous-y avons entamé, depuis 2 mois, des travaux d'urgence car il y avait des fissures dans les murs et des ardoises tombaient des 2 côtés de l'ancienne écurie longeant la rue du Château.

Ces bâtiments en pierre sont un des marqueurs architecturaux et patrimoniaux de notre commune. Ces restaurations permettraient un embellissement significatif de notre bourg. Maintenant se pose la question du devenir de la Ferme du Couvent. Nous nous sommes déjà réuni en commission travaux, certaines idées ont germé mais nous ne voulions pas « toucher » à ces constructions sans consulter préalablement la population. Pour l'instant, ils servent d'espace jeunes, de stockage pour les journaux pour les services techniques…



Nous pensons qu'il faut réfléchir à un projet d'ensemble en englobant tous les bâtiments. Les activités présentes s'il est décidé qu'elles ne doivent pas rester seront bien sûr hébergées dans un autre immeuble. Classé en zone Ua dans notre PLU, le règlement laisse une assez grande possibilité d'imagination. Le patrimoine appartient à tout le monde. Nous sommes ouverts à toutes les propositions.

Si vous souhaitez participer à cette foire à idées, il vous suffit de découper le bas de page, de le remplir et de le déposer à la mairie, vous pouvez aussi nous envoyé un courriel à l'adresse : communication@mairiederieux.fr.

Nom : ..... Prénom : .....

Idées sur le devenir de la Ferme du Couvent

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cérémonie du 11 Novembre

De nombreux Rieuxois et Rieuxoises ont rendu hommage aux victimes de la première guerre mondiale lors de la commémoration du 11 Novembre organisée par la FNACA et la municipalité.





Procuration en ligne

Cette démarche peut-être effectuée pour une personne ne pouvant se déplacer (EPHAD, mobilité réduite, etc).
Merci de prévenir la gendarmerie qui se déplacera au domicile de la personne (qui donne procuration) afin de vérifier l'identité et de récupérer le numéro de référence pour valider la procuration.

Fred Eau Karr Naet

Frédéric SEVESTRE a créé le 06 Juin 2021 son entreprise de lavage automobile, Fred Eau Karr Neat, chez lui à Bodudal. Il utilise son propre matériel qui est non-polluant et non-corrosif aussi bien pour la carrosserie que pour l'intérieur, exemples : shampoing pour les sièges, nettoyant/shampoing pour la carrosserie qui utilise la nano technologie pour avoir un effet déperlant, décontaminent ferreux...

Il peut aussi corriger les marques superficielles sur la carrosserie. Frédéric peut se déplacer chez vous Dans une limite de 25 km autour de Rieux (56350), le déplacement est compris dans la prestation, au-delà, un forfait de 2 euros sera ajouté pour chaque tranche de 5 km supplémentaires parcourus.

Frédéric peut vous vendre dans la gamme particulier les produits qu'il recommande.

Contact : 07 82 68 76 72
Mail : contact@fredeau-karrnaet.bzh

Tarifs des prestations :

Catégorie de véhicules	Intérieur S	Extérieur S	PACK	Intérieur M	Extérieur M	PACK	Intérieur L	Extérieur L	PACK
Citadine (Clio, 208, C3, Polo, Twingo, C1)	20 €	20 €	35 €	35 €	25 €	45 €	40 €	35 €	70 €
Berline (A3, A4, 308, C3, Aircross, Mégane,407, Captur)	20 €	20 €	35 €	35 €	35 €	60 €	60 €	45 €	95 €
Routière (Scénic, A5, C4, Picasso, C6, 508)	20 €	20 €	35 €	35 €	40 €	70 €	80 €	60 €	135 €

- **Intérieur S :** Aspiration simple (moquette + sièges + tapis).
- **Extérieur S :** Nettoyeur H.P., lavage manuel.
- **Intérieur M :** Intérieur S, aspiration coffre, chiffon sur plastiques, nettoyage vitres.
- **Extérieur M :** Extérieur S, essuyage carrosserie, nettoyage vitres.
- **Intérieur L :** Intérieur M, nettoyage plastiques, brossage m+s+c (1), shampoing m+s+c.
- **Extérieur L :** Extérieur M, prélavage, dégoudronnant, jantes, nettoyages plastiques.

* Au-delà de 25 kms un supplément de 2 € tout les 5 kms vous sera facturé
(1) moquette + sièges + coffre

En option sur les prestations S et M :
- Jantes : 10 € les 4 (int/ext 20 €)
- Vitres : 10 € intérieur (int/ext 15 €)
- Nettoyage plastiques intérieur (tableau de bord + panneaux) : 10 €
- Dégoudronnant : 10 €
- Brossage moquette + sièges + tapis + coffre : 15 €
- Shampoing moquette + sièges + tapis + coffre : 20 €
- Shampoing nano Speedy (déperlant) : 15 €

En option sur toutes les prestations : pose cire manuel à partir de 40 €.





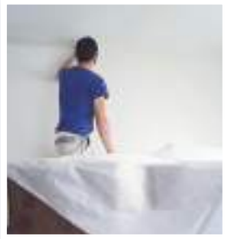


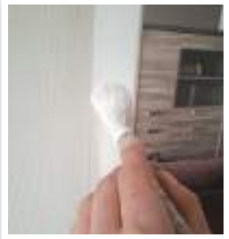


Vincent RIVAL

Arrivé il y a un peu plus d'un an dans notre commune, Vincent RIVAL est peintre en bâtiment à son compte. Il peint en intérieur/extérieur, il fait les ravalements, passe la lasure sur des cabanons, terrasses… Vincent peint aussi les boiseries, volets et pose les tapisseries et laines de verre. Ayant 10 ans d'expérience dans le métier, Vincent pourra vous conseiller tout en étant avant tout à votre écoute.

Contact : 06 68 08 41 05 - Vincent.rival@hotmail.com





Les Incroyables Comestibles

"Le saviez-vous ? Un jardin Incroyables Comestibles est accessible à tous et à toutes sur le carré d'herbe derrière la cantine scolaire, en centre-ville de Rieux !

Créé en 2018, le jardin accueille 4 carrés de cultures potagères et aromatiques, une bande fleurie et des arbustes de fruits rouges le long du mur.

Chaque saison apporte son lot d'activités et de travaux au jardin (plantation, semis, désherbage, amendement...) nous avons déjà plein d'idées pour préparer le printemps ! Envie de venir voir/participer/discuter avec les habitants de la commune ? RDV chaque 1er dimanche du mois à partir de 10h30 !

Contact : ic.rieux@laposte.net

A Rieux, le terrain est mis à disposition par la municipalité et nous sommes en lien avec les services techniques pour les aspects techniques (paillage, tonne à eau...).
Le conseil de développement Pays de Redon - Bretagne Sud nous a permis d'acheter des plants et des graines. Enfin, il existe d'autres jardins Incroyables Comestibles à Redon et alentours à découvrir !

Incroyables Comestibles, c'est quoi ? C'est un mouvement participatif citoyen ayant pour but de reconnecter les gens entre eux et les reconnecter à la terre nourricière. L'idée est de partager du temps autour d'un potager comestible, implanté sur l'espace public et ouvert à tous : chacun peut venir participer aux opérations de plantation, à l'entretien et aux récoltes. Les Incroyables Comestibles ne plantent pas pour eux, mais pour la communauté humaine !"





Fest-Noz

Le samedi 23 Avril 2022, le groupe "Ar Men Du" fête ses 20 ans à la salle du Grénith.

Le groupe fête ses 20 ans !



PHYTOSIGNAL arrive en Bretagne !

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides. Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique PHTOSIGNAL. Un numéro vert gratuit (0 805 034 401) vient d'être mis en place en Bretagne par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) au sein de la FREDON Bretagne. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Comment ça marche ?

Une équipe de professionnels vous répond sur le numéro vert gratuit pour :
- Recueillir les signalements indésirables liés aux pulvérisations de pesticides agricoles ou non agricoles ;
- Répondre aux questions concernant la réglementation ou les pratiques d'utilisation des pesticides ;
- Assurer une prise en charge en redirigeant, le cas échéant, vers les autorités compétentes

A quoi ça sert ?

Phytosignal est avant tout un moyen de centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires bretons liés à l'exposition aux pesticides.

Phytosignal ne traite pas :
- Les cas de conflits de voisinage.
- Les incidents professionnels (intoxication d'un agriculteur) dont la gestion est assurée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) via le dispositif Phyt'Attitude (0 800 887 887) ;
- Les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides qui seront suivis directement par le Centre Anti-Poison d'Angers (CAPTV Angers 02 41 48 21 21) ;
- La mortalité apicole dont la gestion est assurée par l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA 02 44 84 68 84) ;
- Les épandages de fumiers, de lisiers ou de chaux qui doivent être étudiés par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ;

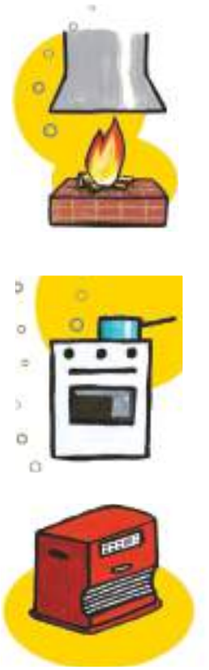
Pour toute question à propos de Phytosignal, renseignez-vous auprès de votre mairie ou sur le site Internet de FREDON Bretagne : http://fredon.fr/bretagne/



Monoxyde de carbone







Pollution de l'air

La qualité de l'air : un défi pour les communes et tous les habitants
A la mi-Septembre, l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) a publié de nouvelles recommandations afin de renforcer les objectifs d'amélioration de la qualité de l'air.

Ces recommandations s'appuient sur les dernières études scientifiques. En effet, les effets sanitaires de la pollution de l'air sont bien identifiés : maladies respiratoires (asthme, bronchopneumopathie chronique obstructive...), mais aussi accident vasculaire cérébral, infarctus... L'OMS a donc révisé fortement à la baisse les seuils d'exposition à certains polluants.

- Concernant le polluant issu du trafic routier (dioxyde d'azote), la valeur d'exposition a été divisée par 4 ! Certaines communes de Bretagne sont actuellement au-dessus de cette recommandation. Pour atteindre ces objectifs de l'OMS, il faut mettre en question le tout-voiture et développer les alternatives.
- Pour la pollution aux particules fines (PM2,5), le seuil d'exposition est divisé par 2 ! Beaucoup de communes de Bretagne avoisinent la nouvelle valeur seuil recommandée par l'OMS. Pour réduire cette pollution, il faudrait diminuer les brûlages et le transport.



L'OMS n'a pas mis de seuil concernant la pollution atmosphérique à l'ammoniac. Pour la première fois, une campagne de mesure de l'ammoniac a été faite en Bretagne par les scientifiques d'Air Breizh. L'agriculture contribue à 99% des émissions.
Ces dernières doivent baisser, pour être en conformité avec les engagements pris devant l'Union européenne. La Chambre d'agriculture de Bretagne est mobilisée et accompagne l'évolution des pratiques, afin de faire baisser les émissions d'ammoniac dans l'air. Tous concernés !
Décideurs, consommateurs, entrepreneurs et citoyens : nous sommes tous concernés par la pollution de l'air. Faire baisser cette pollution en Bretagne remet en question nos pratiques actuelles, tant dans le transport que dans l'agriculture.

Pour aller plus loin :
- www.santepubliquefrance.fr
- www.airbreizh.asso.fr/

Article rédigé par la Mce, **Maison de la consommation et de l'environnement – CTRC Bretagne – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org**

Points conseil budget



Les points conseil budget (PCB) en Bretagne : pour prévenir le surendettement. Avec la crise sanitaire, les budgets des familles se sont trouvés encore souvent plus fragilisés financièrement. Les Points conseil budget (PCB) ont pour objectif de prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

Qu'est-ce qu'un Point conseil budget (PCB) ?
Les points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

Les conseillers budgétaires ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés du quotidien pour :
- préserver leur pouvoir d'achat,
- éviter les frais d'incidents bancaires,
- contribuer à lutter contre le surendettement.

Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, peu importe leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter un Point conseil budget. Des associations bretonnes des consommateurs labellisés. Parmi les associations de défense des consommateurs, plusieurs sont labellisées PCB, notamment : Familles Rurales, l'UDAF et l'AFOC.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous aider à maîtriser votre budget ? Vous trouverez certainement un Point conseil budget près de chez vous. **Retrouvez la liste sur le site du Ministère des solidarités et de la santé :**
solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB

Article rédigé par la Mce, **Maison de la consommation et de l'environnement – CTRC Bretagne – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org**

Arnaque courriel



ATTENTION : arnaque aux faux RIB dans les boîtes mail !Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise !

Le mode opératoire
Une entreprise ou une personne à qui vous devez de l'argent vous adresse un courriel avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire. Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture d'origine. Mais seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc. Le courrier initial est donc remplacé par le contenu frauduleux et une fois le virement réalisé sur le compte illicite, le paiement sera donc alors perçu par le pirate et non par le créancier. Une arnaque très bien rôdée et difficile à détecter !

Quelques conseils pour ne pas se faire piéger :
- Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face à face ou oralement.
- Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur.
- Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

En cas d'arnaque, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces. Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

Article rédigé par la Mce, **Maison de la consommation et de l'environnement – CTRC Bretagne – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org**

L'ALSH

L'ALSH de Rieux, depuis 2019 est entré dans le dispositif Plan Mercredi, qui vise à :
- Renforcer la qualité des offres périscolaires avec des activités ambitieuses,
- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi,
- Favoriser l'accès à des activités ambitieuses dans le respect des goûts et du rythme des enfants,
- Réduire les fractures sociales et territoriales.

En 2019, les enfants ont pu suivre des cycles pleins de nouveautés et de variétés :
- L'alimentation, le bien manger et le bien-être,
- La cuture bretonne, avec l'apprentissage de quelques mots de bretons et surtout de danse bretonne,
- L Op'Art, avec des réalisations assez extraordinaires. Cycle qui s'est conclu par une visite au Musée des Beaux-Arts de Rennes, où nous attendaient guides et activités ludiques. Ce n'est pas une nuit au musée que les enfants, ont passé, mais une belle matinée.

En 2020, le contexte sanitaire ne nous a pas permis de mettre en place tous les cycles prévus, dont celui sur l'hygiène, la santé et la prévention. Ces derniers annulés, seront reportés lorsque les conditions seront de nouveau réunies.

Toujours dans cette démarche, les enfants ont pu débuter l'année 2021 avec un cycle de sensibilisation aux écogestes. L'objectif ? Imaginer des ateliers et des activités pouvant nous permettre de réduire ou de recycler nos déchets. Nous avons également sillonné régulièrement les abords de la Recreoz pour y ramasser les déchets. **Résultat ?** Inscrits au Concours des Défis pour ma Terre, nous nous sommes honorablement élevés à la 7ème place, après plusieurs écoles, et sommes les 1ers dans la catégorie « Accueil de Loisirs ». Ce cycle fut l'occasion de constater avec joie, que les enfants sont très sensibles à cette question environnementale et sont prêts à imaginer encore pleins de nouveaux défis à relever ! Bravo à eux, petits et grands !

Le cycle suivant était consacré à la motricité, avec des ateliers et activités autour des pieds et des mains. Un régal pour les enfants qui ont pu à la fois s'essayer à des temps d'activités plastiques (peindre avec les mains, avec les pieds) mais également à des temps plus ludiques via des parcours.

Au revoir 2021…
Tout comme l'année 2020, l'année 2021, aura demandé beaucoup d'adaptations aux enfants. Soucieuse que les différentes évolutions dans les protocoles ne génèrent le moins de stress possible, l'équipe a toujours mis l'accent sur la joie de nous retrouver. Pari réussi, car 2021, aura vu se concrétiser de jolis moments, de jeux, de partages, d'encouragements et de vivas. On laisse alors parler les images !

…Bienvenue 2022
Les dates d'ouverture de l'Accueil de Loisirs Recreoz en 2022 :

Vacances d'hiver	Du 7 au 18 Février 2022
Vacances de printemps	Du 11 au 22 Avril 2022 (Excepté le lundi 18 avril, férié)
Vacances d'été	Du 7 Juillet au 5 Août 2022 Et du 29 au 31 Août 2022 Du 7 au 29 Juillet 2022 Du 22 au 31 Août 2022
Vacances d'automne	Dates à confirmer

L'Accueil de Loisirs est également ouvert tous les mercredis de l'année scolaire, aux mêmes horaires et dans les mêmes modalités que l'Accueil de Loisirs des vacances.

Toute l'équipe Recreoz vous souhaite une belle et heureuse année 2022, faite de rires, de jeux et de joies !

Renseignements et infos :
Alexandra LEBEL-TUAL
02 99 91 96 85 / 06 42 14 36 26


Panier tressé en papier


Atelier Tawashi


Rando déchets


L'équipe au « presque » grand complet…




Initiation au Kin Ball pour les grands et jeu du parachute pour les petits


Post-it challenge à la médiathèque et à la Recreoz


Handisport


Kermesse "Recreoz"


Aller et retour en vélo pour les 9-12 ans

ÉCOLE PUBLIQUE

L'ESCARGOT BLEU

L'école élémentaire L'escargot bleu de Rieux a 6 classes, 125 élèves inscrits.

L'équipe enseignante pour cette nouvelle année scolaire :

- CM1 / CM2 : Sylvie MACE
- CM1 / CM2 : Amélie TREMOUREUX
- CE1 / CE2 : Marie EON
- CP / CE1 : Isabelle JAN
- MS / GS : Patricia PERTIN et Pierre-Alexandre JOLY et Coralie BOURDIN ATSEM
- PS / MS : Maïwenn CRESPEL et Romane BOUAUD TPS PS MS et Marie-Ange PILLET/ Angélique LE CHANTOUX ATSEM Marie-Pierre MORIN AESH



Musique

Le thème retenu pour le projet musique de cette année est « les émotions ». Avec Marie MANSION, l'intervenante en musique, les élèves de trois classes travaillent donc les différentes émotions à travers l'écoute, le chant mais aussi l'expression corporelle.

Petit à petit, des chorégraphies entièrement crées et imaginées par les enfants voient le jour. Une représentation devant les familles est prévue en fin d'année pour permettre aux petits artistes de montrer à tous leurs talents de chanteurs et de danseurs.

EPS Cycle gymnastique

Durant cette période, les élèves des cycles 2 et 3 ont participé à un module gymnastique deux fois par semaine.

Grâce à de nouveaux équipements (poutre, plints, tremplin…), ils ont pu parfaire leurs roulades, se déplacer de plus en plus aisément sur une poutre, réaliser des sauts voire même des saltos pour les plus grands… avec beaucoup d'enthousiasme.

Les restos du cœur

Cette année, l'équipe enseignante a lancé l'opération calendrier de l'Avent inversé au profit des Restos du cœur. Cette action a rencontré un vif succès auprès de tous les élèves et de leurs familles.

Vendredi 17 Décembre, les délégués de classe avaient rendez-vous avec les responsables de l'antenne de Nivillac des Restos du cœur pour remettre le fruit des dons recueillis depuis le début du mois de Décembre.

Ainsi, les six classes de l'école ont récolté plus de 200 produits d'hygiène et de denrées alimentaires non périssables. Les élèves ont ainsi prouvé que dès le plus jeune âge, on peut être sensibilisé à ce type d'action et faire preuve de solidarité.



Salon de l'innovation

Jeudi 18 Novembre, tous les CM2 de l'école se sont rendus au Salon de l'Innovation à Bains sur Oust. Ils ont déambulé avec curiosité à travers différents espaces et ont pu participer à des ateliers de démonstrations, faire des observations au microscope, jouer avec des petits robots, découvrir des réalisations surprenantes à l'espace des petits génies…
Tous ont apprécié ce moment de découverte.



Spectacle de Noël

Jeudi 16 Décembre, tous les enfants de l'école ont eu la chance d'assister à un spectacle de Noël, offert par l'amicale laïque. Petits et grands étaient ravis de se retrouver pour chanter, rire et rencontrer le Père Noël qui les a bien gâtés.





INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE L'ESCARGOT BLEU

Vous pouvez inscrire votre enfant, pour la rentrée prochaine. La directrice, Mme PERTIN est à votre disposition pour vous rencontrer, visiter l'école et vous présenter le Projet d'école
Tél : 02 99 91 93 14 - Mail : ec.0560740a@ac-rennes.fr

ÉCOLE PRIVÉE

SAINTE-ANNE

Musique !

Depuis le mois d'Octobre, les enfants du CP au CM2 participent activement à la découverte des percussions corporelles et du chant avec Marie MANSION, du Conservatoire de Redon, qui nous fait voyager à travers le monde grâce à ces sonorités nouvelles. Les élèves préparent ainsi un spectacle à destination des familles, en lien avec le projet d'année portant sur le voyage.





Semaine du goût :

Alexandre, cuisinier du restaurant scolaire, a présenté aux classes de CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 des gâteaux préparés avec des ingrédients "mystères" : l'occasion pour les élèves de découvrir des mélanges intéressants et originaux. Les enfants de toutes les classes ont ensuite partagé leurs créations culinaires avec leurs camarades, et ont pu à leur tour faire découvrir des saveurs à l'équipe de restauration scolaire ! Confiture pomme citrouille, roses des sables, cookies, madeleines aux chocobons, financiers aux amandes, muffins, gâteau aux pommes, pain d'épices… De quoi régaler petits et grands !

En route pour l'innovation !

Les enfants de CE2, CM1 et CM2 ont participé au salon de l'innovation organisé à Bains sur Oust en Novembre dernier. Nos jeunes chercheurs ont pu tester des expériences scientifiques, construire des circuits électriques, manipuler des robots, discuter avec des professionnels des nouvelles technologies et des sciences, pour peut-être faire jaillir de futures vocations.





A l'école de la forêt !

Les enfants de la PS au CE1 profitent de la nature environnante pour aller faire classe en forêt et travailler au grand air. Au programme : découverte de la biodiversité, sport, lecture, numération, production d'écrit, art, chasse au trésor d'automne.

Les jardins de Pirouette :

Marité, de l'association des jardins de Pirouette, a animé différents ateliers autour des déchets, de l'eau, et de la faune qui peuple le sol de nos jardins. De la PS au CM2, les enfants ont été ravis de manipuler, jouer, explorer, tester, découvrir la nature grâce à tous leurs sens en éveil.

Tous à l'eau !



Kayak, voile, aviron : les élèves de CM1 CM2 ont pu s'initier à de nouveaux sports sur l'étang Aumée. Les enfants du CP au CE2 ont eu la chance de participer à des cours de natation à la piscine de Redon afin de ne plus avoir peur de l'eau, d'apprendre à nager ou de se perfectionner.

Citoyens de demain : tous acteurs de la vie de l'école !

Après avoir réfléchi en classe avec leurs camarades, les délégués de classe se sont réunis avec la cheffe d'établissement pour améliorer la qualité du temps de récréation. Ils ont pu porter la voix de tous pour rédiger un règlement de cour et un planning des jeux, choisir du matériel, aménager le préau, faire des propositions d'achats plus conséquents qui seront étudiées avec les associations de parents.

Conseil d'établissement

Parents, associations, délégués de classe, équipe éducative, mairie : tous les acteurs de la communauté éducative de l'école Ste Anne se sont réunis autour d'un word café.
Ce moment convivial sous forme d'ateliers nous a permis de nous questionner afin de faire émerger des idées pour l'avenir et le développement de l'école.

Des malices en GS CP !



Pendant une semaine, les enfants de GS CP ont reçu plusieurs lettres de Malice, la lutine. Elle leur a présenté les pays qu'elle a dû traverser pour arriver jusqu'à Rieux. Elle est ensuite restée parmi eux jusqu'au 17 Décembre, date à laquelle elle est repartie aider le père Noël pour les derniers préparatifs avant la grande nuit de Noël. Mais attention, d'après la lettre du Père Noël, c'est une lutine malicieuse qui peut faire beaucoup de bêtises la nuit… Pendant son séjour, Malice a réservé bien des surprises aux enfants de GS CP !

Joyeux Noël !

Le père Noël a rendu visite aux enfants, pour la plus grande joie des petits et des grands ! Chacun a reçu un livre en cadeau. Les parents de l'APEL ont préparé pour l'occasion un délicieux chocolat chaud et un goûter.



Et bientôt…

Les projets se poursuivent avec cette nouvelle année 2022 : les PS MS préparent des cartes de bonne année pour leurs proches, tandis que les CM se préparent à partir en classe de neige pour apprendre à skier !

Gaëlle ONILLON, cheffe d'établissement, est à votre écoute pour découvrir l'école et ses projets. Vous pouvez la joindre :

- **par mail ste-anne-rieux@wanadoo.fr,**
- **par téléphone : 02 99 91 92 06 (répondeur),**
- **sur le blog : https://steannerieux.toutemonecole.fr/**
- **sur la page facebook (contact APEL) : https://www.facebook.com/Ecole-Sainte-Anne-Rieux-56-123865979008926/**

La médiathèque, un service culturel de proximité

L'équipe de la médiathèque Du récit à Rieux vous souhaite une très belle et heureuse année 2022 avec au programme des découvertes enrichissantes et surprenantes et d'agréables moments de joie et de partages ! On fera en sorte d'y participer avec nos propositions !
La médiathèque de Rieux vous accueille tout au long de l'année. Vous pouvez y découvrir un fonds documentaire varié (livres, DVD, revues…) pour tous les âges. La médiathèque représente pour la commune de Rieux un espace de vie et de rencontres avec de nombreux rendez-vous proposés : ateliers, animations, expositions…
Elle est ouverte à tous, vous êtes les bienvenus !

Informations pratiques
L'entrée dans la médiathèque, l'utilisation des espaces et la consultation des collections sont libres et gratuits pour tous. Si vous souhaitez emprunter des documents il faut s'inscrire. Votre inscription à la médiathèque de Rieux vous donne accès à toutes les médiathèques du réseau Redon agglomération.

A combien de documents ai-je droit ?
15 documents (livres, BD, revues, CD, DVD…) par carte et par médiathèque. L'emprunt et le retour des documents se font dans la médiathèque d'appartenance du document. Les emprunts sont cumulables d'une médiathèque à l'autre.

Comment m'inscrire et combien ça coûte ?
Une inscription = une carte
A la première inscription, une carte d'adhérent individuelle (il n'y a pas d'abonnement familial), nominative et valable un an vous est remise.

Tarifs : 14€ à partir de 18 ans ; gratuit pour les enfants, les étudiants, les assistants maternels, les établissements scolaires, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de minimas sociaux (sur présentation d'un justificatif).

Horaires d'ouverture au public :



Pendant la période scolaire :
- Mardi : 16h30-18h
- Mercredi et vendredi : 10h-12h30 / 14h-18h
- Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30
- Fermée le lundi et le jeudi.

Pendant les vacances scolaires :
- Mardi et jeudi : 14h-18h
- Mercredi et vendredi : 10h-12h30 / 14h-18h
- Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30
- Fermée le lundi.

Informations pratiques :
Contact : 02 99 91 97 03 - mediatheque@mairiederieux.fr
N'hésitez pas à suivre l'actualité de la médiathèque sur sa page Facebook : Médiathèque « Du récit à Rieux » et sur le site internet de la commune **www.rieux-morbihan.fr** (rubrique Culture et Loisirs).

Retrouvez tous les services et animations à venir du réseau sur le site :
http://www.mediatheques.redon-agglomeration.bzh

Animations à venir

Islande : « Bivouac Islande : oscillations intimes sur lande dénudée » : Exposition des photographies de Erick DEROOST, plasticien, et Nicolas BURBAN, éducateur, à la médiathèque de Rieux, du 15 janvier au 23 février 2022. Diffusion du documentaire sonore « Polaroïd Islande » de Ana BUY : Polaroïd Island, documentariste radio, produit par Radio France et diffusé sur France Culture le 4 novembre 2020.

Exposition des photos et diffusion du documentaire sonore libres aux heures d'ouverture de la médiathèque, accompagnée d'une sélection de livres et DVD documentaires sur l'Islande.

Dans le cadre de la Nuit de la lecture, **vernissage de l'exposition « Bivouac Islande, oscillations intimes sur lande dénudée » le vendredi 4 février à 18h30.**

Programme de la soirée : projection du documentaire « Bivouac Islande » réalisé par Erik DEROOST, lectures, chansons et musique par Julie SEILLER / témoignages des participants des MECS de cette aventure / vente-dédicace du livre « Bivouac Islande » journal de bord réalisé par Julie SEILLER et Erick DEROOST.

Mini Labo Sciences : écologie, climat, biodiversité, santé…
3 ateliers eau, air et feu (énergie) pour comprendre en s'amusant les effets de l'activité de l'homme sur l'évolution du climat, de la santé, de la biodiversité, de la vie, qui seront ensuite abordés dans un 4ème atelier « La Terre : comment ça va ? ».

2 nouveaux ateliers scientifiques sont organisés **à la médiathèque** de Rieux pendant les vacances d'hiver (les ateliers eau et énergie ayant déjà été proposés aux vacances d'automne) :

L'air dans tous ses états ! Le mercredi 9 février de 14h à 16h.
Au travers d'expériences significatives, viens découvrir cet élément familier, universel, exceptionnel et vital.

La Terre comment ça va ? Le mercredi 16 février de 14h à 16h.
Constitution collective d'un diagramme causes effets. Pour conclure sur les conséquences de l'activité humaine (industrie, agriculture élevage, transport, bâtiment) sur le climat, la biodiversité, la santé. Cet atelier insistera positivement auprès des enfants sur les pistes de solutions, les alternatives projetées : économies d'énergie, sobriété.

Ces 2 ateliers sont ouverts à tous à partir de 8 ans. Animés par Gérard SPITERI, animateur scientifique. Gratuits, sur inscription. Places limitées.





- Prix des jeunes lecteurs spécial Bandes Dessinées 2022 (du 5 février au 25 juin)
Ce prix destiné aux jeunes **âgés de 8 à 12 ans** permet de découvrir 6 nouvelles BD et de voter pour sa préférée ! Pour y participer il faut avoir lu au moins 3 des 6 BD de la liste.
Mais... le mieux, c'est vraiment lire les 6 : promis, elles sont supers !
Présentation de la sélection et du fonctionnement du Prix le samedi 5 février à 10h30 à la médiathèque.

Mois du livre en Bretagne : accueil de l'auteur Benoit Broyart

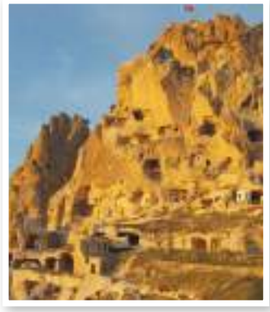


Rencontre avec l'auteur Benoit BROYART et les éditions Tri Nox le vendredi 4 mars à 18h30. Rencontre ouverte à tous et gratuite autour de deux axes :
Comment se déroule le travail d'écriture ? Élément déclencheur du projet, méthodes de travail (rythme, documentation, habitudes, etc.), difficultés...
et comment se noue la relation avec l'éditeur ? Prise de contact, envoi du texte, apport de l'éditeur, étapes successives... Suivie d'une lecture par l'auteur d'un extrait du roman « Sous la cendre » publié chez Tri Nox Éditions et d'une vente-dédicace.



Prix des lecteurs 2022 (de mars à octobre) : ce prix distinguera un ouvrage (roman, récit ou témoignage) d'un auteur vivant, français ou étranger paru entre le 1er Août 2020 et le 30 Octobre 2021. Les 8 ouvrages seront à découvrir à la médiathèque de Rieux et dans les médiathèques du réseau. Le fonctionnement du Prix et la sélection vous seront présentés **le samedi 5 mars à 10h30.**

Voyage Sonore en Europe de Reykjavík à Istanbul



Des falaises de Bjargtangar d'Islande au chant du muezzin de Turquie, embarquez pour un voyage à la découverte des ambiances sonores, des musiques, des paroles d'habitants et des sons de la nature orchestrés à des silences.
Par la compagnie Tam à Tam.
Tout public à partir de 7 ans.

Du 11 au 26 mars aux heures d'ouverture de la médiathèque :
Expo photo « Regards sur l'Europe» une série de photographies retraçant le voyage du nord au sud de l'Europe.

+ Point d'écoute individuelle : « Utopies concrètes de citoyens engagés» une série d'entretiens avec des porteurs d'innovations sociales en Europe: Un festival du goût en Islande, l'insertion par l'auto construction en Finlande, de la musique pour rassembler les peuples en Turquie.

+ Carte sonore interactive « Allô l'Europe » : Surfez sur une carte interactive de l'Europe.

Le vendredi 11 mars à 18h30 : « Sieste Sonore de Reykjavík à Istanbul » : Écoute collective d'un carnet de Voyage Sonore suivie d'un temps d'échanges avec le public sur la notion du sonore dans la démarche du voyage.

Petits champions de la lecture



« Les champions de la lecture » est une opération organisée sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du Ministère de la Culture, qui invite **les enfants des classes de CM1 et de CM2 à lire à voix haute,** pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix.

Le jeu est organisé en quatre étapes : le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien. Les 2 classes de CM1-CM2 de l'école l'escargot bleu de Rieux y participent. La finale locale qui désignera le « meilleur » lecteur de chaque classe aura lieu à la médiathèque le jeudi 27 janvier après-midi (en interne). Les élèves des 2 classes liront un extrait d'un livre de leur choix devant leurs camarades, leur enseignante et un jury de 3-4 personnes choisi par les enseignantes. Les 2 finalistes participeront donc ensuite à la finale départementale qui sera coorganisée par la médiathèque de Rieux et l'association culturelle rieuxoise COI (Complément d'Objet Insolite). Rendez-vous le samedi 2 avril après-midi à la salle du Grénith de Rieux pour venir encourager les petits finalistes rieuxois ! Des animations autour du livre et de la lecture seront organisées cet après-midi-là en plus du concours de lecture. Programme et partenariat avec l'école et la Récréoz en cours au moment de la rédaction de cet article, plus d'informations à venir !

Partenariat avec les écoles rieuxoises

Les élèves des 2 écoles rieuxoises viennent à la médiathèque tous les 15 jours avec leurs enseignants (parfois accompagnés de parents selon le niveau). Pendant ces accueils, les enfants ont l'opportunité d'écouter des histoires lues par Valérie et les bénévoles, utiliser les ordinateurs, choisir des livres pour leur classe et un pour la maison (à partir du CP et sur présentation de la carte (abonnement gratuit))…

La médiathèque propose régulièrement des animations aux classes des 2 écoles, notamment, chaque année, le Prix des incorruptibles, qui est un prix de littérature jeunesse contemporaine décerné par des jeunes lecteurs. De fin septembre à mai, les élèves découvrent les albums et romans de leur catégorie d'âge à la médiathèque, dans leur classe ou chez eux. En mai, les enfants votent à la médiathèque pour leur livre préféré dans les conditions d'un vrai vote (bulletins, urne, isoloir…).

Patrick BARDOUL et Goulven DREANO de l'Ecole de Musique Traditionnelle viendront à la médiathèque le jeudi 27 janvier matin pour faire découvrir des instruments de musique aux élèves de GS-CP de Nathalie enseignante de l'école Saint-Anne et aux CP de isabelle de l'escargot bleu.

En mai, l'auteur-illustrateur, Gilles BIZOUERNE viendra également rencontrer 2 classes à la médiathèque.

Ateliers thématiques

Découvrir et apprendre ensemble

Ateliers de 2h / sur inscription
groupe de 8 personnes
Apportez votre équipement !
(ordinateur, tablette, smartphone)

Messagerie électronique

ST-JEAN-LA-POTERIE..... 13 janv à 14h
BÉGANNE..... 1er fév à 10h

Préparer un voyage avec internet

BÉGANNE.....1er mars à 10h
RIEUX..... 11 mars à 10h

Prise en main du Smartphone

THÉHILLAC..... 20 janv à 14h
ST-GORGON..... 3 fév à 14h

France Connect & vos démarches en ligne

RIEUX..... 11 fév à 10h
ALLAIRE..... 17 mars à 14h

Le club informatique

Un atelier informatique hebdomadaire

pour se lancer ou continuer à apprendre

- le mardi 16h30-18h
- le mercredi 9h30-11h
- le vendredi 15h-16h30

Inscription tout au long de l'année
groupe de 8 personnes
à l'Espace Multimédia d'Allaire

Toutes les actions animées par la Conseillère Numérique
(Permanences, ateliers, cycles et Club)
sont **GRATUITES** &
OUVERTES à TOUS
quelle que soit votre commune

St-Gorgon Béganne Théhillac Rieux

L'offre numérique sur votre territoire

Allaire, Rieux, St-Jean-la-Poterie, Béganne, Théhillac, St-Gorgon



GRATUIT

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Programme
hiver 2022

Sarah VALQUE PIRIOU
07 62 40 71 44
sarah.valque.piriou@conseiller-numerique.fr

Permanences numériques

Dans votre commune

Une fois par mois de 9h30 à 12h30.
Un accueil individuel pour échanger, poser vos questions, être accompagné dans vos démarches administratives, du quotidien, de recherche d'emploi, de santé...

RIEUX, médiathèque
les vendredis 7 janv - 21 janv - 4 fév - 18 fév - 4 mars - 18 mars

ST-GORGON, mairie
les mardis 18 janv - 15 fév - 15 mars

BÉGANNE, médiathèque
les mardis 25 janv - 22 fév - 22 mars

THÉHILLAC, mairie
les jeudis 27 janv - 24 fév - 24 mars

ST-JEAN-LA-POTERIE, bibliothèque
les mardis 11 janv - 8 fév - 1er mars

ALLAIRE, Espace Multimédia
Aux horaires d'ouverture de l'Espace

L'Espace Multimédia d'Allaire

Un espace dédié au numérique

- en accès libre
- en accompagnement individuel
- accueil, information et orientation

(WiFi public, ordinateurs, scanner, imprimante)

mardi 14h-18h
mercredi 9h30-12h30 et 14h-18h
vendredi 14h-19h

10 place de l'église, bât médiathèque
02 99 72 80 77

Prise de rdv recommandée

Un espace numérique à Rieux

En dehors des permanences du Conseiller Numérique, la médiathèque "Du récit à Rieux" dispose également d'un espace numérique ouvert aux horaires d'ouverture de la médiathèque. 02 99 91 97 03

Foire aux questions

- **J'habite à Théhillac, puis-je aller à la permanence du mardi à St-Gorgon ?**
OUI, vous êtes le bienvenu à toutes les permanences !
- **Je souhaite participer à un cycle, mais je n'ai pas d'ordinateur ?**
INSCRIVEZ-VOUS, un ordinateur sera mis à votre disposition.
- **Je ne suis pas à l'aise en groupe ?**
VENEZ à une permanence, vous serez accompagné individuellement.

Cycles Initiation débutant.es

Découverte des bases de l'informatique

Un parcours adapté de 5 à 7 séances
en petit groupe de 6 personnes
sur inscription
le lundi après-midi de 14h30 à 16h30

3 cycles auront lieu d'ici l'été 2022 :

THÉHILLAC à partir du 3 JANVIER
Rdv à la mairie à 14h30

ST-GORGON à partir du 21 FÉVRIER

ALLAIRE à partir du 25 AVRIL

manipuler internet

s'organiser communiquer

Basket

Le travail effectué fin de saison dernière par les dirigeants semble avoir porté ses fruits avec des effectifs en hausse chez les jeunes. (Séances découvertes avec 5 écoles, cotisation minorée de 30%).

C'est donc avec un total de 9 équipes et un groupe de babys basket que la saison a démarrée mi-Août avec des conditions sanitaires sans contraintes majeurs. Nous déplorons l'absence de l'équipe loisirs féminine cette saison, une première dont le club se serait bien passé depuis plus de 20 ans. Une communication sera faite en fin de saison pour essayer de remonter ce groupe.

Visite de l'école arbitrage par un arbitre du championnat de France :
Comme les années précédentes une école d'arbitrage pour les jeunes licenciés est en place au sein du club de basket RIEUX St DOLAY.

L'objectif de cette formation étant de pouvoir assumer l'arbitrage des rencontres au sein du club (jeunes et seniors). En effet, on ne peut concevoir une rencontre sans arbitre !

Les connaissances à l'arbitrage rentrent dans le cadre de la formation du joueur.

L'initiation et la formation sont donc primordiales pour assurer le bon déroulement des rencontres

C'est donc lors de l'une de ces séances avec 19 jeunes du club que le mercredi 3 Novembre Véronik VOYAU, arbitre en championnat de France PRO, est venu rendre visite pour échanger, observer la formation mise en place et ainsi valider le label de cette école d'arbitrage.

« La connaissance des règles n'est donc pas la seule qualité pour officier. Il faut y ajouter l'humilité, le respect, l'écoute, la bienveillance, la capacité à diriger, à être maître de soi et des acteurs. En un mot, c'est l'école de la vie ! »
Elle tient aussi d'ailleurs à rappeler : « C'est là que les clubs doivent avoir un rôle à jouer et mettre le plus de personnes possible au sifflet, même les parents, pour qu'ils se rendent compte de la difficulté. Ça permettrait une tolérance plus forte de l'erreur et une acceptation du côté humain de l'arbitrage. »

Animation de Noël pour les jeunes
Le club organisait le samedi 18 Décembre un après-midi dédié au babys basket et U9 du club.

Cet après-midi qui initialement était aussi ouvert à tous les jeunes enfants des écoles a été réduit à une animation réservée aux jeunes licenciés.

Il fallait réaliser une animation même réduite au sein du club, après l'annulation de la fête du baby basket organisée par le comité départemental.

Les jeunes ont pu participer à une série d'ateliers ludiques leur permettant de découvrir en toute convivialité les techniques de base du basket : lancers, dribbles, passes, sauts, accélérations…

L'encadrement étant assuré par Emilie LEFLOCH, salariée au club via profession sport 56. A ses côtés, Quelques U18, étaient venu apporter une aide précieuse pour la prise en main des ateliers

Cet après-midi s'est clôturé par la présence du Père Noël ainsi que le gouter offert sur place.

Contact : 06.49.54.40.44, secretairebcbzh@gmail.com et les réseaux sociaux.

Début de saison bien remplie !



Union sportive Saint-Melaine Rieux/Thehillac

Retour sur la formation U6 U7 de fin 2021
Après l'accueil du matin par Timothé et Adrien, 14 candidats des clubs du secteur du Pays de Vilaine, se sont retrouvés en salle pendant 3 heures. Ils ont ensuite déjeuné sur le site.

Au cours de l'après-midi ensoleillé et agréable, ils ont pris plaisir à taper dans le ballon, pratiquer des exercices sous l'encadrement de Corine RIVIERE (C.T.56) qui est à l'écoute et maîtrise très bien son sujet. Ce moment a permis aux jeunes éducateurs d'observer et de prendre des notes sur les contenus proposés.

Le suivi de cette journée (terrain, matériels, vestiaires et déjeuner) a été assuré par les dirigeants du club US Rieux/Théhillac, Thierry, Jean-Yves, Erwan et Gaël.

Merci à la Mairie de Rieux pour la préparation des terrains.

Sans oublier pour l'organisation et suivi du stage, le Responsable secteur et Président Foot à Effectif Réduit District du Morbihan Jean Luc BOCHET.

Quelques échanges entre candidats ont nourri la fin de la journée, notamment sur la manière de travailler dans chaque club dans les catégories U6 U7.

La phrase du jour : NE JAMAIS DECOURAGER QUELQU'UN QUI FAIT DES PROGRÈS, PEU N'IMPORTE SI C'EST LONG !

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette année 2022 !



Loïs une journée Extra Ordinaire

Loïs a 5 ans et souffre du syndrome de Smith-Magenis une maladie génétique rare, qui est estimée dans une fourchette comprise entre 1/15 000 et 25 000 cas, identifiée partout dans le monde, mais le syndrome est probablement sous-diagnostiqué.

Sa maman Maggy REGENT vient de créer (fin Octobre) dans la commune ou la famille réside une nouvelle association baptisée "Loïs l'Extra dans l'Ordinaire" afin de faire connaître cette maladie et de collecter des fonds pour financer la recherche, car il n'y a aujourd'hui aucun traitement à ce syndrome hormis la mélatonine.

Loïs ne parle pas, n'est pas propre, pique des colères terribles, a des troubles du sommeil, peut se mutiler, etc. Mais c'est aussi une enfant adorable, et dynamique.
Loïs communique grâce notamment à la langue des signes, langue qu'ont appris ses camarades de classe de grande section de Saint-Jean-la-Poterie. Une AVS à temps plein la suit pendant son temps scolaire.

Son grand père Philippe, le trésorier de l'association, se démène auprès des associations locales pour collecter des fonds, nombre d'entre elles ont déjà répondu présent.
L'association compte une trentaine de membres

Vous pouvez également rejoindre l'association contre une participation annuelle de 7 € et ainsi financer la recherche et être informé des activités de l'association.
Une page Facebook, au nom de l'association a été créée.



Rieux Cyclo-randonneurs Ecole de VTT

L'objectif des Écoles françaises de vélo (EFV) est d'apprendre à être autonome sur son vélo : savoir le piloter, l'entretenir et le réparer, se déplacer en toute sécurité, apprendre le code de la route. Mais aussi, lire une carte et s'orienter, connaître et respecter la nature et rouler de mieux en mieux et de plus en plus loin.

Choisir une École française de vélo, c'est choisir un encadrement qualifié, un label contrôlé par la Fédération française de cyclotourisme, de nombreuses activités et une pratique régulière.

Une soixantaine de jeunes de 10 à 12 ans, garçons et filles ont pris part aux diverses épreuves proposées autour du thème de l'éducation routière pour cette édition 2021 du Concours national d'éducation routière (CNER) par équipe, organisée à Voiron, en Isère. Les spécialistes de l'éducation routière de la FFV avaient préparé un parcours reproduisant les situations de circulation que l'on rencontre dans nos trajets quotidiens.

Il fallait parfaitement bien maîtriser le Code de la route pour trouver son chemin dans le labyrinthe et ne pas commettre de faute.

Des ateliers de maniabilité intégrés dans le parcours permettaient de juger la capacité des participants à maîtriser leur vélo, gage d'autonomie et de sécurité.

À ce jeu, 2 filles et 1 garçon de l'école VTT de Rieux (Liwen, Eline & Pierre) représentant, en équipe, la Bretagne, ont remporté la huitième place avec 2 088 points sur les 2 400 points maximums attribués par équipe. Onze comités régionaux ont répondu à l'invitation de la commission Jeunes du Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes.



Roger ROBERT
Le samedi 27 Novembre lors de l'assemblée générale du Codep du Morbihan, Roger ROBERT a été médaillé d'or par la Fédération française de cyclotourisme. Cette distinction lui a été remise par la Morbihannaise Martine CANO présidente de la fédération française de cyclotourisme. Roger est secrétaire de notre club depuis 1991, soit trente ans et licencié à la fédération française de cyclotourisme. Il a été élu durant 8 huit au comité départementale de cyclotourisme et 8 années au comité régional de cyclotourisme, membre des commissions jeunes dans chaque comité il a œuvré pour l'épanouissement des jeunes dans l'apprentissage du vélo.

Félicitation à Roger pour son investissement dans notre club.

Agenda

- Sous réserve des conditions sanitaires en cours -

Février

Dim. 27	• Film documentaire sur le Pendjab à la salle du Grénith

Mars

Ven. 04	• Rencontre avec l'auteur Benoît BROYART à la médiathèque
Sam. 05	• Trail organisé par le Running • Repas choucroute organisé par le Comité des fêtes
Ven. 11	• Concours de belote organisé par le club des Bruyères • Sieste sonore de Reykjavik à Istanbul à la médiathèque
Sim. 12	• Tournois de tarot organisés par Handi'Mobile
Dim. 13	• Courses cyclistes organisées par le VSR

Avril

Sam. 02	• Championnat départemental de lecture au Grénith
Sam. 09 Dim. 10	• Tournois jeunes de Basket
Dim. 10	• 1er tour de l'élection présidentielle
Dim. 17	• Rando cyclo VTT et pédestre organisées par Rieux Cyclo Randonneurs
Sam. 23	• Fest-Noz au Grénit, 20 ans du groupe Ar Men Du
Dim. 24	• 2nd tour de l'élection présidentielle

Mai

Dim. 01	• Fête du Boudin organisée au Grénith par l'OGEC
Dim. 15	• Vide grenier organisé par l'APEL
Jeu. 26	• Courses cyclistes organisées par le Comité des fêtes

Juin

Sam. 04 Dim. 05	• Tournois de foot jeunes organisés par l'USSM
Dim. 12	• 1er tour des élections législatives • Brocante- vide grenier organisé par l'Amicale Laïque
Sam. 18	• Courses cyclistes organisées par le VSR • Feu de la Saint-Jean organisé par le Comité des fêtes
Dim. 19	• 2nd tour des élections législatives • Rando pédestre organisée par Handi-Mobile
Sam. 25	• Kermesse à l'école l'Escargot Bleu

Prenez soin de vous et de vos proches.